

LE JOURNAL

DE L'ILE DE LA REUNION

3 NOV 87

« Je vous salue Marie »

Projection tous risques

Page 6

Clivage

Cet après-midi, dès 14 heures, le Cinérama de la Possession sera au centre des passions. En y projetant le film de Jean-Luc Godard, « Je vous salue Marie », l'association Cinéma d'Aujourd'hui clôt dans les faits une polémique de quinze jours.

Personne ne peut dire encore dans quelles conditions se dérouleront ces projections. Qu'il y ait une manifestation d'opposition, c'est probable. Qu'il y ait des troubles, c'est possible. Aller voir cette œuvre ou, à l'inverse, aller s'y opposer ne sera pas, de toute manière, un acte innocent.

Un clivage profond est apparu au grand jour dans la société réunionnaise. Il ne surprendra que ceux qui se laissent bluffer par les images. Qu'en apparence, en trompe-l'œil, la Réunion intègre la plupart des valeurs d'un monde dit moderne, soit. Mais qu'on fasse de cette intégration une règle acquise, c'est aller vite en besogne. Il n'est point besoin de réquisitionner un hélicoptère et d'aller à Mafate pour se rendre compte que l'évolution des mœurs est un phénomène circonscrit. Circonscrit à une seule partie de la couche sociale. Celle qui, par son âge ou sa position, a accès à d'autres visions. Le lycéen crée de

17 ans et le cadre métropolitain déjà grand-père seront finalement d'accord et leur position se résumera ainsi : après tout, ce n'est qu'un film et chacun est libre d'aller le voir ou pas. Mais il reste tout aussi vrai qu'une autre partie de la population, de bonne foi, ressentira un désarroi face à ce qu'elle ressent comme une menace, une agression. Le film n'est alors qu'un exutoire. Sur lui se focalise le regret d'une époque. Ce n'est plus une heure et demie de cinéma, ce sont vingt-cinq ans de symbole : quand le monde va trop vite, on ne cherche plus à le comprendre, on se contente de le nier.

Et juger avec sévérité, en se gargarisant des mots « liberté d'expression », la gramoune scandalisée serait une erreur. Il faut, en revanche, garder toute sa sévérité pour ceux qui profitent — oui, qui profitent — d'une certaine docilité. Qu'un élu s'exprime, oui. Mais qu'il se serve de désœuvrés embarqués nuitamment dans des bus pour se forger une image, non.

Il y a un terrible paradoxe à suggérer, d'un côté, que la Réunion n'est pas mûre pour tous les spectacles et, de l'autre, nier la dignité même de ses administrés en les prenant pour des serfs.

Philippe BES

« Je vous salue Marie en questions »

Débat d'idées

Après 15 jours de polémique, la projection de « Je vous salue Marie » est donc annoncée pour aujourd'hui. Dès 14 heures, au Cinéma de la Possession — nouveau théâtre Volland — la question « faut-il ou non interdire ce film ? » sera caduque. Dernière édition donc de ce débat d'idées pour lequel, chaque jour, arrivent des dizaines de lettres.

Film-scahdale ou film-prétexte, « Je vous salue Marie » a eu le

mérite de déclencher une sorte de réflexion collective. Des déclarations de T.A.K à Gillot aux bombages sulfureux des murs dionysiens, la boucle est bouclée. « Je lance un appel aux chrétiens pour (...) qu'ils se tiennent prêts à faire échouer cette projection », avait dit le maire du Tampon, « T.A.K. ça à faire ? » a répondu un graffiti.

Ph. B.

La montée des fanatismes

La censure tourne toujours au désavantage de ceux qui la pratiquent, qu'elle ridiculise. Elle les ridiculise nécessairement. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture de VGE.

Film raté ou génial, film pornographique ou hymne à la chasteté, film blasphématoire ou religieux, voire chrétien, les avis divergent sur le « Je vous salue Marie » de Godard, y compris dans le camp catholique. Un théologien de métier comme le père Jean Pothin a osé écrire ceci dans le journal La Croix :

« On ne peut nier qu'il s'agit là d'un film religieux parce qu'il ouvre la maternité à la transcendence... ». « Godard », écrit un autre critique du même journal, « n'était jamais allé aussi loin à propos d'amour, de respect, du mystère des êtres. Il y parvient ici grâce à un superbe appel au merveilleux, au surnaturel, à l'irrationnel (Janvier 1985) ».

Le clivage sur ce film de Godard n'est pas entre les catholiques et les autres, comme on l'a insinué, mais bien entre les Croisés ou Censeurs

et les hommes d'ouverture de tous bords. Quoi qu'il en soit, on peut penser à la limite ce que l'on veut sur ce film, mais de là à faire pression pour demander son interdiction en brandissant des menaces à peine voilées, c'est intolérable dans une société séculière pluri ou multi culturelle. Un tel comportement sectaire est propre à attiser tous les fanatismes.

C'est à croire que certains catholiques de ce pays n'ont pas quitté la « chrétienté » ou rêvent encore d'une restauration du passé, d'une Eglise imposant ses vues ou ses solutions à tous. Nos croisés se trompent de siècle. Plus grave, ils portent atteinte à la crédibilité de l'Eglise qui est à la Réunion. Les diverses réactions enregistrées jusqu'ici en témoignent.

Je regrette qu'un homme comme le Père Dennermont ait pu donner sa caution de Vicaire général à ce combat d'arrière garde, lourd de conséquences. Ceux qui travaillent pour un autre rapport de l'Eglise-monde, fondé sur le dialogue (if Ecclesiam Suam de Paul VI), donc

excluant la polémique offensive, la condamnation et la domination, doivent, je pense, crier fort leur indignation devant cette montée des fanatismes. D'où cette prise de position.

Certes, les chrétiens doivent défendre leur foi, la protéger, mais pas par n'importe quel moyen. La seule voie qui convient aujourd'hui, nous dit Valcan II, est la voie du dialogue. De fait, y a-t-il un autre moyen de faire grandir la foi que de la proposer et l'exposer aux questions du monde ? « La Foi vivante, écrit un père jésuite, se nourrit des tensions affrontées, des questions posées, des doutes éprouvés, sinon elle risque bien de n'être que le paravent idéologique qui abrite notre sécurité (Michel Rondat).

A tous ceux qui veulent amener l'Eglise à se durcir dans une position de défense négative et de condamnation, je dirais que chaque fois que l'Eglise a cédé à cette tentation, elle a été en « répétement évangélique ».

Reynolds Michel

Liberté chérie

Des hommes partout dans le Monde ont combattu et combattent pour la liberté. Des Français ont défendu la leur, celle de leur pays. Il n'y a pas si longtemps, dans la boue, le sang et les larmes. C'est un choix admirable, car il implique des sacrifices. C'est un choix honorable car il est basé sur le respect de valeurs fondamentales sans lesquelles il ne peut y avoir ni épanouissement de l'individu, ni harmonie des nations. C'est un choix qui dépasse même les religions.

Mais la liberté de tous s'arrête là où elle gêne, contraint autrui. La liberté d'expression ne peut donc être l'insulte, le sordide, l'infamie.

Ses limites sont de bon sens, discernables très facilement sans qu'il soit besoin d'en discuter sans fin.

Le film « JE VOUS SALUE MARIE » va au-delà du supportable pour des honnêtes gens. Il agresse, calomnie, ridiculise et rabaisse. Il ne peut plaire qu'à quelques illuminés en mal de contradiction interne et surtout à ceux, à tous ceux dont la véritable motivation est la déstabilisation de notre civilisation. Ne nous y trompons pas, il y a derrière tout cela une volonté arrêtée de destruction de notre Monde. Tantôt c'est l'argument économique, tantôt l'argument culturel. C'est toujours « l'occasion » exploitée au maximum (...).

G. Manes

Désarroi

En présence du film de Godard « Je vous salue Marie », les chrétiens catholiques ressentent un désarroi, car ce qui est sacré est soudainement désacralisé, ce qui est en quelque sorte, un acte de terroriste, acte d'audace et de défi par lequel est ainsi porté atteinte à un dogme pour un grand nombre de croyants (...).

L'effet principal est surtout d'ébranler les fidèles, la commu-

nauté dans ses convictions profondes, ses habitudes et, finalement dans sa foi, sa croyance permanente (...).

Il en sera de même pour tous les fidèles de n'importe quelle religion lorsque sera porté atteinte à un des principes fondamentaux de leur foi.

Joseph Blancard
Saint-Denis

Controverse sur un film annoncé

Afin de clore le débat, je pense qu'il serait bon que dans tous les pays du monde, de tels films égratignant les grandes valeurs de chaque civilisation, puis-

sent être projetés, ne serait-ce que pour les mieux renforcer et sauvegarder

Lucien Sgédensvi
Le Tampon

Monsieur le député-maire

Auriez-vous changé de sermon ? Ça ne vous rapporte donc plus de prêcher « Liberté, égalité, fraternité » ? Soyez donc un peu plus tolérant ! Nous sommes en France, en démocratie et chacun a encore le droit de faire ce qu'il lui plaît, même si le « roi André » s'y oppose.

J'ai beau vous devoir tout le respect qu'un citoyen doit à son maire, mais cette fois, croyez-moi, vous avez dépassé les bornes. Je n'irai pas jusqu'à dire que vos nerfs n'étaient pas plus tendus que moi, mais de là à approuver votre « lutte »...

Je suis catholique comme vous et pourtant j'irai voir ce film de Godard, « Je vous salue Marie ». Non pas

parce que la pornographie c'est mon truc, mais uniquement parce que je n'ai pas l'habitude de critiquer les choses que je ne connais pas, contrairement à certains (je ne vise personne !).

Mais, monsieur le député-maire, puisque vous faites preuve d'une foi si profonde, pourquoi alors, ne pas abuser de vos pouvoirs pour interdire les « seins nus » sur nos plages, ou mieux encore pour supprimer la vente des revues pornos, étalées dans vos magasins ? Eh, oui ! Il faudra aussi y songer, TAK.

Veuillez quand même agréer mes sentiments les plus respectueux.

Emmanuelle Bénard, lycéenne

A Monsieur Thien-Ah-Koon, catholique et député-maire

De communiqués dissuasifs en déclarations menaçantes, de sincères protestations en prières intempêtes, d'ostentatoires genuflexions en innocentes incantations, l'encre a coulé mais le temps aussi et je m'inquiète pour ma part de ce que, les voies du ciel demeurent aussi manifestement impénétrables : Avec moi, sans doute, tous ceux qui, « en attendant Godard », se demandent : passera ? passera pas ? Ou ? Quand ? Comment ?

Et j'ajouterais : pourquoi... pas ? Puisqu'en effet, aucune interdiction n'a été jusqu'ici prononcée. Mais... il est vrai que le film maudit jette certains de vos frères élus au cœur d'une situation cornélienne : comment concilier l'amour divin (puisque'il n'est bien question que de cela !) et le devoir du mandataire ? Par charité chrétienne, Monsieur, ne devriez-vous pas les aider à trancher, vous qui jouez sur du velours, l'ignoble programmation ayant par quelque occulte complaisance, épargné votre commune ?

Allons, je veux bien vous donner un coup de pouce : demandez-vous par exemple, si vous avez été élu sur un programme de défense du catholicisme... Un rapide calcul statistique porte à croire que votre électoral se recrute également parmi d'autres communautés religieuses. Certes et je le conçois, cet argument « comtable » ne saura mettre fin à vos scrupules religieux

et moraux. Pourquoi alors, au lieu de prêter une oreille aveuglément confiante à ceux dont le regard pervers dénature la chaste photographie du corps de Myriam Roussel, pourquoi n'iriez-vous donc pas voir le film ?

Je n'imagine pas que son fin spiritualisme puisse échapper à l'homme avisé que vous êtes. Ainsi viendrait naturellement le moment d'ouvrir un débat nourri et constructif. Et si, alors, il fallait jeter l'anathème, au moins vous en connaîtriez l'objet... Mais de grâce, ne partez pas en guerre contre d'hypothétiques démons ! Avant de viser, mieux vaut choisir sa cible. Et puis, soyons sérieux. Nous savons bien vous et moi, qu'en écus cinématographiques aucune Vierge Marie, aucun Godard, ne feront jamais le poids contre des Stallone ou autres Schwarzenegger...

Dès lors, il apparaît clairement que voir « Je vous salue Marie » procède d'un choix délibéré d'individus en pleine possession de leur libre arbitre : la Bible n'enseigne-t-elle pas que l'homme est libre ? Quant à moi, je consulte Marianne, qui ne répond pas autrement...

Aussi je vous pose la question : au nom de quel pouvoir, spirituel ou temporel, pourriez-vous empêcher vos semblables de vivre leur républicaine et/ou céleste liberté ?

Amka, citoyenne de France
(département de la Réunion)